

# COMPTE RENDU de la SEANCE du 31 Mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 31 mars à vingt heure quarante-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de DOEUIL SUR LE MIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. LAROCHE Francis, Maire.

- Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 25 mars 2022
- Nombre de Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : M. LAROCHE Francis, M. COUTON Thierry, M. BLUSSEAU Denis, Mme CREMADES Laurence, Mme GRELIER Nadia, Mme GIRARD Julie, M. ARANA Yoan, M. CLERCY Arnaud, M. BLAY Mathieu; Dany GRELIER ; Jacques TROUVAT.

EXCUSE:

ABSENT:

Mme Nadia GRELIER a été élue secrétaire de séance.

## PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION :

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion du 8 mars 2022, le conseil municipal, à l'unanimité l'approuve et signe le registre.

## 1 – VOTE DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE :

*Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du Compte Administratif.*

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2021 pour la commune, comme suit :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021		
vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	298 208,30
	Réalisé :	168 076,63
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	298 208,30
	Réalisé :	160 239,26
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	469 825,83
	Réalisé :	205 873,89
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	469 825,83
	Réalisé :	487 220,62
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		-7 837,37
Fonctionnement :		281 346,73
Résultat global :		273 509,36

## 2 – AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET COMMUNE :

### AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire Francis LAROCHE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 31 mars 2022

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	87 360,61
- un excédent reporté de :	193 986,12
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	281 346,73
- un déficit d'investissement de :	7 837,37
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	7 837,37

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	281 346,73
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	7 837,37
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	273 509,36
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	7 837,37

## 3 – VOTE DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF LOGEMENTS SOCIAUX :

*Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du Compte Administratif.*

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2021 pour les logements sociaux, comme suit :

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	1 000,00
	Réalisé :	824,94
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 000,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	67 789,46
	Réalisé :	1 293,90
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	67 789,46
	Réalisé :	68 625,82
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-824,94
Fonctionnement :	67 331,92
Résultat global :	66 506,98

#### 4 – AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX :

AFFECTATION DES RESULTATS 2021	
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 31 mars 2022	
Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	10 859,46
- un excédent reporté de :	56 472,46
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	67 331,92
- un déficit d'investissement de :	824,94
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	824,94
<i>DÉCIDE</i>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	67 331,92
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	824,94
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	66 506,98
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	824,94

#### 5 – ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DES 10 ET 24 AVRIL 2022 :

	<u>10 AVRIL</u>	<u>24 AVRIL</u>
8h – 11h30	Francis LAROCHE Dany GRELIER Jacques TROUVAT Julie GIRARD	Francis LAROCHE Arnaud CLERCY Mathieu BLAY Laurence CREMADES
11h30 – 15h	Denis BLUSSEAU Arnaud CLERCY Laurence CREMADES Mathieu BLAY	Dany GRELIER Thierry COUTON Jacques TROUVAT
15h – 19h	Nadia GRELIER Yoan ARANA Thierry COUTON	Nadia GRELIER Julie GIRARD Yoan ARANA

#### 6 – QUESTION DIVERSES :

- Réunion budget 2022: le Conseil Municipal décide de fixer la date du 14 avril 2022 pour le vote des budgets 2022 (commune et logements sociaux).

La séance est levée à 22h30